

Accord de prêt: nécessité de l'accord du conjoint?

Par **SedLex**, le 12/06/2010 à 15:33

Bonjour,

Je suis dans une situation assez délicate.

Mon père va apparemment (je n'ai des infos qu'indirectement) acheter une nouvelle maison. Cependant, il doit souscrire un prêt pour l'achat.

Je pense que ce nouvel achat serait réalisé en coopération avec sa concubine adultérine.

Malheureusement, je ne peux m'opposer à cela.

Par contre, mon père et ma mère étant encore formellement mariés, le consentement de ma mère est-il nécessaire pour l'octroi du prêt?

J'ai fait du Dt de la Famille cette année, mais ceci est un peu poussé et je n'arrive pas à trouver de réponse...

Merci par avance

Par **Yn**, le 12/06/2010 à 16:59

Salut,

Plusieurs paramètres à prendre en compte : tes parents sont mariés sous quel régime ? Disposent-ils d'un compte commun ? Par exemple, s'ils sont mariés sous le régime de la communauté, un accord du conjoint est nécessaire.

Par **SedLex**, le 12/06/2010 à 17:34

C'est une information dont je ne dispose pas pour l'instant.

Au cas où ils seraient mariés sous le régime de la séparation de biens, il n'y a rien à faire. C'est bien ça?

Par **jeeecy**, le 13/06/2010 à 10:52

oui c'est ça car sous le régime de la séparation de biens, il y a deux patrimoines séparés et

chacun l'engage comme il l'entend

tel n'est pas le cas en régime légal ou en communauté universelle

Par **SedLex**, le **13/06/2010** à **11:30**

Ok! Merci!

Par **Camille**, le **15/06/2010** à **12:44**

Bonjour,

[quote="SedLex":x8edrhj1]

Par contre, mon père et ma mère étant encore formellement mariés[/quote:x8edrhj1]

Mais pas officiellement "séparés de corps" ? Séparation de corps prononcée par un tribunal
=> séparation de biens automatique.

Par **Camille**, le **15/06/2010** à **12:47**

Bonjour,

[quote="jeeecy":13de7re4]

tel n'est pas le cas en régime légal[/quote:13de7re4]

Sauf, bien sûr, s'il n'engage que ses biens propres.

[quote="jeeecy":13de7re4]

ou en communauté universelle[/quote:13de7re4]

puisqu'il n'y a plus de biens propres... 